

Des obscures croyances menacent les personnes atteintes d'albinisme



Femme atteinte d'albinisme avec sa petite fille.
Nathalie, membre de la rédaction neuchâteloise de Voix
d'Exils

Les personnes atteintes d'albinisme sont victimes en Afrique subsaharienne de pratiques de sorcellerie.

Depuis 2007, les personnes atteintes d'albinisme font face à des tueries, à des mutilations, à des et différentes et à différentes formes de violation des droits de l'homme dans 25 pays plus spécialement africains (Tanzanie, Burundi, Kenya, république démocratique du Congo, Malawi, Mozambique, Afrique du sud, guinée ...). **Ces sévices qui leur sont infligés sont le fait de certaines croyances et pratiques de sorcellerie colportés par les marabouts.**

L'albinisme est une condition génétique caractérisée par l'absence totale ou partielle de mélanine dans l'épiderme. La mélanine est une substance

qui donne une coloration naturelle et qui protège la peau et les yeux contre des rayons ultraviolets du soleil. Il existe deux grandes formes d'albinisme :

La première est l'albinisme oculo-cutané, où les yeux et la peau sont touchés. Les personnes atteintes de cette forme d'albinisme ne sécrètent que peu ou pas de mélanine, ce qui fait que leur peau est très blanche et que leurs cheveux sont très clairs. La seconde forme est l'albinisme oculaire mais, dans ce cas, seuls les yeux sont touchés.



Femme abandonnée avec enfant.
Photo: Nathalie, rédaction
neuchâteloise de Voix d'Exils

Le taux de prévalence de l'albinisme dans le monde selon le résultat des recherches publiées en 2006 par l'Organisation Mondiale sur la Santé (OMS) est d'une naissance sur 20 000. En Afrique, cette prévalence passe de 1 sur 4000, et même de 1 sur 1000 dans certains endroits. En Tanzanie, notamment, la prévalence est de 1 sur 1429 ; en Afrique du Sud 1 sur 3900 ; au Zimbabwe (Tribu de Tonga) de 1 sur 4728 ; au Cameroun de 1 sur 7900.

Depuis toujours, les personnes atteintes d'albinisme font l'objet de persécutions par des obscures pratiques de sorcellerie. A fortiori, au cours des dix dernières années, elles se sont intensifiées et se concrétisent par des assassinats et des mutilations. Ces actes de violence extrêmes sont dus à une croyance selon laquelle les parties du corps d'une personne atteinte d'albinisme – spécialement celles des

femmes et des enfants – procurent richesse, bonheur, chance, pouvoir et élévation sociale via les potions magiques produites par les marabouts. Une autre croyance affirme que les personnes atteintes d'albinisme peuvent aussi guérir certaines maladies incurables telles que le SIDA et l'impuissance. Le trafic d'organes des personnes atteintes d'albinisme est un marché juteux qui brasse beaucoup d'argent car selon le magazine Jeune Afrique, le prix de vente de ces organes varie entre 2.000 et 75.000 dollars américains.

Cette situation a conduit à un déplacement massif de ces personnes et leurs familles qui se sont concentrées dans des zones urbaines certes moins exposées aux violences, ce qui restreint toutefois leur mobilité. Aussi, beaucoup d'entre eux sont contraints de vivre en cachette de peur d'être assassinés ce qui contribue fortement à leur isolement social.



Autre femme abandonnée avec enfant. Nathalie, membre de la rédaction neuchâteloise de Voix d'Exils

Pour faire face à cette situation dramatique, l'Assemblée Générale des Nations Unies a établi dans sa résolution 69/170 en date du 18 décembre 2014 que le 13 juin de chaque année «Journée internationale de sensibilisation sur l'albinisme». Elle invite ainsi l'ensemble des Etats membres, les Organisations internationales et régionales, ainsi que la société civile – y compris les organisations non gouvernementales et les particuliers – à célébrer cette journée et à prendre toutes les mesures

nécessaires afin de protéger et de favoriser le développement personnes atteintes d'albinisme.

Sophie Light

Membre de rédaction neuchâteloise de Voix d'Exils